



Copaxone® (acétate de glatiramère)

Copaxone® est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémittente. Vous trouverez ici toutes les informations importantes sur le traitement par Copaxone®. Pour de plus amples informations sur les médicaments et les traitements disponibles, lisez l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

L'essentiel en bref

- Copaxone® est utilisé dans le traitement de la SEP évoluant par poussées (forme récurrente-rémittente) chez l'adulte et l'enfant.
- Le médicament ralentit l'évolution de la maladie.
- Il est administré 1 fois par jour ou 3 fois par semaine par injection sous-cutanée (auto-injection).

Substance active et effet

L'acétate de glatiramère contenue dans Copaxone® est une molécule protéinique qui présente des similitudes avec un composant de la myéline (couche de myéline). L'acétate de glatiramère bloque d'une part les cellules immunitaires nocives. D'autre part, il favorise l'activité des cellules immunitaires régulatrices qui peuvent supprimer spécifiquement les réactions inflammatoires dans le cerveau. Des études cliniques ont montré que l'acétate de glatiramère réduit le nombre de poussées et que celles-ci sont moins violentes.

Contre-indications

Ne prenez pas ce médicament dans les cas suivants:

- Allergie à l'un des composants
- Hypersensibilité à l'acétate de glatiramère ou au mannitol.

- Autres maladies auto-immunes
- Une attention particulière est recommandée en cas de :
- grossesse

Effets secondaires possibles

L'acétate de glatiramère peut provoquer les effets secondaires suivants:

- Réactions cutanées autour du site d'injection (p. ex. inflammations, rougeurs, gonflements, douleurs, nodules cutanés)
- Occasionnellement, immédiatement après l'injection, une sensation d'oppression, des difficultés respiratoires, des palpitations, des bouffées de chaleur et des accès de sueur peuvent survenir.
- Le traitement par Copaxone[®] peut entraîner des lésions hépatiques rares mais graves.

Il n'existe aucune étude concernant l'influence de l'acétate de glatiramère sur la qualité du sperme.

Mesures de précaution

Des contrôles sanguins doivent être effectués au début du traitement et à intervalles réguliers par la suite.

Administration

La dose recommandée de Copaxone[®] est de 1 fois par jour 20 mg ou 3 fois par semaine 40 mg. Le médicament est injecté par voie sous-cutanée, si possible toujours à la même heure. L'injection peut se faire au niveau des cuisses, du ventre, des fesses et du haut des bras. Changez régulièrement de site d'injection.

Généralement, vous apprendrez à réaliser vousmême vos injections. Dans de rares cas, cette tâche incombe au service d'aide à domicile ou aux proches. Il est recommandé de réaliser la première auto-injection sous la supervision d'un professionnel.

Instructions/Mode d'emploi

Un spécialiste vous expliquera l'utilisation et la manipulation des seringues ou du stylo prêt à l'emploi. Une instruction précise permet d'éviter au maximum la survenue d'effets secondaires et de problèmes d'injection. Le spécialiste vous aidera également pour la suite de votre traitement. Les instructions peuvent être fournies par la personne du conseil en soins de la Société suisse SEP, le médecin traitant ou par d'autres infirmières/infirmiers spécialisés dans les injections.

Accessoires

Tous les accessoires (p. ex. dispositifs d'injection, récipients pour seringues usagées) et documents du fabricant sont mis à votre disposition gratuitement.

Conservation

Copaxone[®] se présente sous deux formes pharmaceutiques différentes:

- Seringues préremplies (20/40 mg)
- Stylos injecteurs (40 mg)

Copaxone[®] se conserve au réfrigérateur (entre 2 et 8°C) et à l'abri de la lumière. Copaxone[®] peut être conservé une seule fois à température ambiante (max. 25°C) pendant 30 jours maximum.

Durée du traitement

Le traitement est une thérapie à long terme.

Passage à Copaxone®

Si vous êtes traité par un autre médicament contre la SEP, une marge de sécurité entre les traitements sera examinée.

Voyages

- Transportez le médicament si possible dans son emballage d'origine dans le bagage à main.
- Il doit être accompagné d'un passeport médicaments signé par le médecin.
- Une réaction aux rayons du soleil peut se produire au niveau du site d'injection.
- Éliminez le matériel d'injection directement sur place, de manière sûre après utilisation.

Coûts

Copaxone® est remboursé par la caisse-maladie dans le cadre de l'assurance de base. Votre médecin déposera une demande de garantie de prise en charge auprès de votre caisse-maladie ou de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK). Il vérifiera ensuite tous les ans s'il est judicieux de poursuivre le traitement.

Infoline SEP

0844 737 463

Lu – ve de 9h00 à 13h00

Remarques

- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.
- Vous trouverez des informations détaillées sur le médicament à l'intention des patients sur www.swissmedicinfo.ch
- Cette Info-SEP concerne les adultes. Lisez également l'Info-SEP «<u>Traitement de l'évolution pour</u> enfants et adolescents atteints de SEP».
- Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse SEP.



Société suisse de la sclérose en plaques Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne Information: www sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80 info@sclerose-en-plaques.ch





La Société SEP n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique. Nous vous remercions pour votre don!